

Tableau 16
Demandes d'aide juridique approuvées, services sommaires

	Total des demandes de service sommaire ¹		
	Total	Variation en pourcentage	Taux pour 1 000 habitants ²
	nombre	pourcentage	taux
Terre-Neuve-et-Labrador			
2003-2004
2004-2005
2005-2006
2006-2007
2007-2008
Île-du-Prince-Édouard			
2003-2004
2004-2005
2005-2006
2006-2007
2007-2008
Nouvelle-Écosse			
2003-2004	1 055	-7	1
2004-2005	844	-20	1
2005-2006	1 152	36	1
2006-2007	1 030	-11	1
2007-2008	935	-9	1
Nouveau-Brunswick			
2003-2004
2004-2005
2005-2006
2006-2007
2007-2008
Québec			
2003-2004
2004-2005
2005-2006
2006-2007
2007-2008
Ontario ³			
2003-2004	185 328	0	15
2004-2005	132 662	...	11
2005-2006	130 121	-2	10
2006-2007	130 310	0	10
2007-2008	129 724	0	10
Manitoba			
2003-2004	17 479	-6	15
2004-2005	16 817	-4	14
2005-2006	18 234	8	16
2006-2007	18 028	-1	15
2007-2008	16 541	-8	14
Saskatchewan			
2003-2004	4 645	3	5
2004-2005	4 711	1	5
2005-2006	5 231	11	5
2006-2007	5 236	0	5
2007-2008	4 795	-8	5
Alberta			
2003-2004
2004-2005
2005-2006
2006-2007
2007-2008

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 16 – suite

Demandes d'aide juridique approuvées, services sommaires

	Total des demandes de service sommaire ¹		
	Total	Variation en pourcentage	Taux pour 1 000 habitants ²
	nombre	pourcentage	taux
Colombie-Britannique			
2003-2004
2004-2005
2005-2006
2006-2007
2007-2008
Yukon			
2003-2004
2004-2005	39	...	1
2005-2006	110	182	4
2006-2007	86	-22	3
2007-2008	50	-42	2
Territoires du Nord-Ouest ⁴			
2003-2004
2004-2005
2005-2006
2006-2007
2007-2008
Nunavut			
2003-2004	838	339	29
2004-2005	253	-70	9
2005-2006	87	-66	3
2006-2007	327	276	11
2007-2008
Total			
2003-2004	209 345	...	7
2004-2005	155 326	...	5
2005-2006	154 935	0	5
2006-2007	155 017	0	5
2007-2008	152 045	...	5

1. Une demande de services sommaires approuvée a trait à la prestation de conseils ou d'information juridiques, ou à d'autres types de services juridiques sommaires assurés à un particulier sur demande écrite pendant une entrevue officielle. Seules les demandes écrites sont comptées.
2. Les estimations de population qui ont servi à calculer les chiffres par habitant proviennent de Statistique Canada, Statistique démographique et du recensement, Division de la démographie. Chiffres de population au 1^{er} juillet : estimations postcensitaires définitives pour 2003 et 2004; estimations postcensitaires mises à jour pour 2005 et 2006; et estimations postcensitaires provisoires pour 2007.
3. L'Ontario compte 79 cliniques d'aide juridique qui sont des organismes indépendants, sans but lucratif, et dont le financement provient du régime d'aide juridique. Les avocats salariés et les travailleurs juridiques communautaires oeuvrant dans ces cliniques assurent des services juridiques surtout pour les « autres » affaires civiles, particulièrement dans le domaine du droit des pauvres, qui comprend les cas d'aide sociale ou de soutien du revenu, les disputes entre propriétaires et locataires, les cas d'indemnité pour accident du travail, les cas d'indemnité pour les victimes d'actes criminels et les questions liées au statut de réfugié et à l'immigration. Les chiffres figurant au tableau 16 représentent les services sommaires de consultation juridique fournis par ces cliniques. Les services sommaires de consultation juridique assurés par le régime d'aide juridique sont inclus dans les services d'avocats nommés d'office (tableau 21).
4. Les Territoires du Nord-Ouest ne font pas de distinction entre les demandes de services sommaires et de services complets. Toutes les demandes sont comptées comme des demandes de services complets.

Note(s) : Pour plus de détails sur les concepts et la terminologie de l'aide juridique, voir l'Appendice I.

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Enquête sur l'aide juridique 3308.